A Aubigny-au-Bac, dans l'arrondissement de Douai, un chantier de bateaux est complètement inondé, l'eau atteint 1 mètre de hauteur; à Aubencheul-au-Bac, un certain nombre d'habitants de la rue de l'Abbaye ont dû déménager.

On signale un certain affaissement des digues, à certains points entre Corbehem et Brebières.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Voici des renseignements complémentaires sur les inondations dans les environs de Béthune :

Vendredi, vers midi, l'eau a commencé à se montrer à l'extrémité du faubourg d'Arras. Toute cette partie jusqu'au faubourg Saint-Pry, y compris les prairies de Houches et la gare du chemin de fer, formant un réservoir naturel aux hauteurs qui les environnent, ont été envahies par l'eau. Durant la nuit, la crue s'est accentuée d'une façon formidable et, à l'heure où je vous écris, l'inondation bat son plein.

La partie du faubourg d'Arras que l'on désigne sous l'appellation pittoresque d'*Ile des Brosses*, a été particulièrement atteinte par le fléau. En certains endroits, le rez-de-chaussée des nombreuses maisons ouvrières qui y existent contenait 1 mètre 60 d'eau. La scierie mécanique de M. Outrebon, la brasserie de M. Gosse de Gorre se trouvent encore dans les mêmes conditions. On a sauvé les bestiaux, les chevaux, ce qu'on a pu du mobilier; les pertes seront cependant considérables. A l'heure actuelle, on travaille encore à ce sauvetage. Vers midi, les gendarmes ont dû intervenir pour transporter en lieu sûr plusieurs familles réfugiées au sommet de leurs modestes habitations.

Toutes les maisons de l'ancienne route de la gare sont inondées, la nouvelle avenue de la gare qui traverse les Houches, en les dominant de plus d'un mètre en son point le plus bas, est recouverte sur un parcours de 60 mètres environ de plus de 50 centimètres d'eau. La circulation des piétons est interrompue, les voitures de place font le service des bateaux et font passer les voyageurs; la gare elle même est atteinte, les rails sont couverts de plus de 30 centimètres d'eau. Les trains de marchandises ne circulent plus, seuls les convois de voyageurs viennent stopper le moins de temps possible dans la gare, car l'eau éteint le feu des locomotives.

L'usine à gaz est également sous l'eau, les fours sont noyés et le directeur a fait publier en ville que les habitants seraient privés de gaz jusqu'à la fin de l'inondation.

Le jardin public est transformé en lac, toutes les prairies environnantes également; la rivière la Lawe déborde en maints endroits; toutes les récoltes des maraîchers sont perdues.

Les dégâts sont bien plus considérables encore dans le faubourg de Catorive. La Lawe passe sous le canal au moyen de siphons établis à grands frais et de construction récente. Ces siphons sont absolument insuffisants; l'eau ne pouvant trouver son passage normal est venue battre la digue après s'être déversée dans toute la campagne voisine, jusqu'au quai des Mines de Bruay, et dans le bas du faubourg.

Toute cette partie a été instantanément recouverte de plus d'un mètre d'eau. L'important moulin de Catorive est arrêté : les pertes, en graines mouillées, tourteaux avariés, etc., sont très considérables; des fermes sont presque sous l'eau, notamment la ferme de M. Daniel, dans laquelle plusieurs porcs ont été noyés. On a pu à grand'peine sauver cinq vaches.

Vers deux heures de l'après-midi, la digue qui retient la Lawe dans son lit s'est rompue et la masse énorme d'eau a trouvé un commencement d'écoulement dans le canal d'Aire à La Bassée. Ce canal, presque instantanément, a vu son niveau s'élever de plus d'un mètre.

La digue s'est crevée sur plus de 6 mètres de largeur, cette ouverture débite un plein jet de plusieurs mètres de hauteurs, en deçà du pont dit des Quatre-Ecluses. Cette ouverture n'est pas encore suffisante, l'eau a franchi la digue au delà du même pont et cela emporte les berges sur plus de 15 mètres de largeur.

C'est une véritable catastrophe, car la réparation des digues, des siphons, etc., coûtera une somme énorme, plus de deux cent mille francs, dit-on.

EN BELGIQUE

— A Mons, dans le quartier du Pont Rouge, et notamment à l'avenue Saint-Pierre, l'eau continue à arriver par torrents, par suite du débordement de la Trouille et du Trouillon.

Sur une étendue d'au moins une lieue, l'eau s'élève à une hauteur d'environ 7 à 8 mètres, envahissant toutes les maisons.

Le sauvetage se pratique dans des conditions des plus difficiles; il s'opère au moyen de barques; la plupart des habitants se sont réfugiés sur le toit de leur demeure, d'autres sont perchés sur la cime des arbres.

— A Bruxelles, aux nouveaux boulevards, on voit l'eau de la Senne qui n'est déjà plus qu'à cinquante centimètres du niveau du pavé.

Vers 11 heures du matin, les cuisines et les caves du *Grand-Hôtel* ont été envahies par l'eau, qui s'élevait à près d'un mètre vers 3 heures.

Les cuisiniers et les marmitons ont dû fuir en toute hâte, abandonnant sur les tables et dans les fourneaux les mets qu'ils avaient préparés. Pour servir ses voyageurs, la direction du *Grand Hôtel* a eu recours au restaurant du *Filet de sole*, rue Grétry, qui envoya les plats commandés. Les dégâts seront considérables; les bouteilles de vin commencent à flotter dans la cave et se brisent en s'entre-choquant. Quantité de maisons du boulevard Central et de la rue de l'Evêque sont inondées. Les pompiers appelés de tous côtés ne peuvent suffire.

— A Renaix, il y a plus de 70 centimètres d'eau dans les rues. Les usines de MM. Tomasr frères et celles de MM. Cambier et Cie sont arrêtées.

— Il y a eu à Huy, la nuit de samedi à dimanche, une terrible panique.

Le Hoyoux a débordé à une heure du matin et a causé des dégâts considérables.

Tout d'abord, arrachant des vannes des usines situées à une lieue en amont de Huy, inondant les fabriques au point que des machines ont été arrêtées, son torrent impétueux a fait affaisser le *Pont de Cunets*, à Huy, reposant cependant sur deux piles solides. Une d'elles est crevassée; la circulation est interdite.

Nombreuses sont les maisons endommagées. Les pertes en marchandises et en provisions sont considérables. — C'est un désastre comparable à celui de juin 1885.

Dernière heure. — Bruxelles, 26 janvier. — Partout dans le pays la baisse des eaux se produit. Tout danger paraît maintenant écarté.

UNION DES ACHATS

Economie, Epargne, Assurances gratuites sur la vie, contre les accidents, contre les maladies, contre l'incendie. Pensions de retraites garanties par l'Etat ou par des Mutualités. Constitution de dots aux enfants, assurances militaires, participation aux tirages financiers, etc.

Ce Bon détaché du journal est accepté en paiement comme espèces pour une valeur de

30 CENTIMES

et dans une proportion de 5 ou 10 % par toutes les maisons adhérentes à l'Union des Achats.

N. — *Il est valable pendant la journée du 28 Janvier, mais ne donne pas droit aux avantages réservés aux possesseurs de Bons de 0,50 cent., 1 fr. et de 5 fr., délivrés par l'Union des Achats avec une réduction de DIX POUR CENT.* (Voir les notices).

NORD

Chronique électorale. — Les électeurs de la 2e circonscription d'Avesnes et de la 2e circonscription de Béthune sont convoqués pour le 22 février prochain, afin d'élire leur représentant à la Chambre ; il s'agit de remplacer MM. Maxime Lecomte et Déprez, qui ont été élus sénateurs aux élections du 4 janvier.

Le crime de Ronchin. — Les bijoux de Mlle Delroye, dont nous avons parlé hier — une bague et une croix en or, enrichies de diamants, — n'ont pas seulement été reconnus par la nièce de la défunte, mais par d'autres personnes encore qui les avaient vus, maintes fois, avant leur disparition.

Ces bijoux ont été saisis dans deux maisons de tolérance, à Camiers et à Boulogne, où les avaient laissés en paiement Baillet et Dutilleul. Il n'y a donc plus de doute possible. Les assassins de Merlimont sont également les auteurs du crime de Ronchin.

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Brief, vicaire à Hazebrouck (Saint-Eloi), est nommé chapelain à l'Abeele.

BELGIQUE

La mort du prince Baudouin. — Les funérailles. — Bruxelles, 26 janvier. — Le grand escalier d'honneur du palais de la rue de la Régence sera transformé jeudi, en chapelle ardente. Le dôme du palais, dont les parois intérieures sont décorées de délicates peintures, sera dissimulé, ainsi que le grand lustre qui en descend. Un carré surmontera le premier palier et un plancher en drap noir s'avancera jusqu'à la porte d'entrée.

Le cercueil sera déposé sur les premières marches du grand escalier. Au-dessus s'arrondira un dôme en drap noir d'où descendront de lourdes draperies funèbres.

Vis-à-vis du cercueil se dressera un luminaire en argent, véritablement magnifique.

Un vestibule précède l'escalier. A demi-distance entre la porte d'entrée et l'escalier seront établies, dans ce couloir, deux portières garnies de draperies blanches. Aux côtés du couloir, deux portières semblables à celles-là.

Enfin le péristyle sera tendu et recouvert de draperies funèbres descendant d'un trophée de lances.

La dépouille mortelle du prince sera dans un triple cercueil.

Le premier est en bois de chêne, enveloppé d'une feuille très mince de plomb. Il est capitonné de satin blanc et a pour couvercle un simple voile de satin.

Le second cercueil, également en chêne et plus épais que le premier, est recouvert également d'une feuille de plomb.

Enfin le troisième est en bois de palissandre, très finement travaillé, et couvert d'ornements en argent. Le sarcophage sera, en outre, orné au milieu et aux quatre coins de têtes de lions, en argent, tenant des anneaux entre les dents. Sur le couvercle, une croix; au pied, une plaque en argent encadrée dans un motif délicat de mon... sur laquelle on lira une inscription très simple, portant les prénoms et noms du jeune prince, sa qualité de capitaine commandant au régiment des carabiniers, son titre de grand cordon de l'ordre de Léopold, enfin, la date de sa naissance et celle de sa mort.

Le char sera en forme de pyramide. Au sommet sera déposé le catafalque. Des gradins destinés à recevoir les couronnes de fleurs courront autour du char.

Bruxelles, 26 janvier. — Une consultation de médecins a été tenue hier après-midi au palais du comte de Flandre.

Ils ont examiné longuement la question de savoir si l'état de la princesse Henriette permettait de lui faire part de la mort de son frère. Aucune décision définitive n'a encore été prise.

Dans tous les cas, ce sera la comtesse de Flandre elle-même qui communiquera la nouvelle à la princesse aujourd'hui probablement.

Les médecins se tiendront à portée pour donner leurs soins à la princesse si une crise survenait.

Le prince Albert est complètement rétabli.

Le prince de Hohenzollern et son fils, oncle et cousin du prince Baudouin, assisteront aux funérailles de ce dernier.

Le duc d'Aumale et le prince de Joinville sont arrivés à Bruxelles.

Ils se sont rendus immédiatement au palais du comte de Flandre où il y a eu une entrevue émouvante.

Le comte de Paris a adressé de Lisbonne au comte de Flandre le télégramme suivant :

« Mon fils et moi nous prenons la plus vive part à l'affreux malheur qui vous accable.

» Veuillez exprimer à ma cousine ma douloureuse sympathie.

» Nous prions Dieu de vous donner la force de supporter un pareil coup. »

Le prince Victor Napoléon est venu samedi à quatre heures. Il a été reçu par le colonel Donny, qui l'a conduit dans la chambre où repose la dépouille mortelle du prince Baudouin.

Bucharest, 26 janvier. — M. Théodore Rosetti, ancien président du Conseil, et le colonel Lahovary sont partis hier pour représenter le roi aux obsèques du prince Baudouin.

Bruxelles, 26 janvier. — Le duc d'Aumale, le duc de Chartres et le prince de Joinville quittent Bruxelles ce soir.

Dans la séance d'aujourd'hui, du Conseil communal, le bourgmestre a proposé aux conseillers qui en ont écouté la lecture debout, le texte des adresses de condoléances adressées l'une à la famille royale, l'autre à la famille du comte de Flandre à l'occasion de la mort du prince Baudouin.

Ces deux adresses ont été votées à l'unanimité.

Le conseil a immédiatement levé la séance en signe de deuil.

La Haye, 26 janvier. — Un service solennel à la mémoire du prince Baudouin a été célébré aujourd'hui.

La traite des blanches en Belgique — Le ministre de la justice vient d'attirer l'attention des administrations communales des grandes villes sur les maisons de placement des sujets des deux sexes.

Des enquêtes vont également avoir lieu dans les campagnes, à la demande du ministre, relativement aux razzias de jeunes filles que vont y faire des individus sous prétexte de procurer des emplois, bien rémunérés, dans la capitale.

Beaucoup de jeunes filles se laissent prendre à ces belles et fallacieuses promesses, suivent les individus, puis on n'entend plus parler d'elles.

Ces faits ont été dénoncés au ministre de la justice qui, ainsi que nous le disons plus haut, a ordonné une enquête.

On nous écrit de Bruxelles :

Les droits d'entrée — On annonce également un autre sujet de discussions ardentes. Ici, les opinions politiques disparaissent pour faire place aux doctrines économiques. Les députés protectionnistes ont, en effet, l'intention de déposer un nouveau projet de loi concernant l'application d'un droit d'entrée sur les céréales étrangères.

Un premier droit sur le bétail étranger, appliqué depuis quelque temps en Belgique, a produit de bons effets qui sembleraient devoir engager nos législateurs à prendre de nouvelles mesures dans le même sens. Accablés par les céréales étrangères, principalement par celles venant d'Amérique, nos cultivateurs ne peuvent plus résister, et se ruinent.

Finirons-nous par imiter nos grands voisins ou resterons-nous, cette fois encore, en arrière !

Le mouvement artistique — Une excellente nouvelle pour l'Art Belge est la nomination de M. Albrecht Devriendt, l'éminent artiste flamand, comme directeur de l'Académie Royale des Beaux-Arts d'Anvers ; l'arrêté royal portant cette nomination sera accueilli avec faveur par tous ceux qui s'intéressent au mouvement artistique de la Belgique. La succession de Charles Verlat a eu des compétiteurs nombreux et du plus grand mérite.

Plus qu'aucun autre, M. Albrecht Devriendt y était appelé par la haute position qu'il occupe dans les arts et par le caractère essentiellement flamand de sa peinture; car M. Devriendt n'est pas seulement un peintre éminent, il est, si je puis m'exprimer ainsi, un peintre patriote. Il consacre presque exclusivement son beau talent à la reproduction des scènes empruntées à l'histoire nationale ; en ce moment, il s'occupe à un travail de décoration monumentale à l'antique hôtel de ville de Bruges.

Il m'a été permis de voir les esquisses de cet immense travail qui retracera, en huit grandes compositions et une frise de trente-trois figures, les pages les plus glorieuses de l'histoire des Flandres, et j'ai été frappé par la beauté, l'ampleur et le caractère sévèrement historique de cette composition.

Cette œuvre grandiose suffirait à elle seule pour justifier la réputation du grand artiste et sa nomination à la direction de la première école artistique du pays.

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 45600—23333

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES
42803—2422

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DESCAMPS-DUPRIEZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Achille DESCAMPS, ancien marchand boucher, époux de Dame Sophie DUPRIEZ, pieusement décédé à Tourcoing (Blanc-Seau), le 25 janvier 1891, dans sa 53e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels de 2e classe, qui auront lieu le mercredi 28 courant, à 9 heures 1/2, en l'église du Blanc-Seau. Les Vigiles seront chantées le mardi 27, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. J.-B. Descamps-D'Halluin, son fils, boucher, rue de Monveaux, 10, au Blanc-Seau. — L'Obit du mois de 2e classe sera célébré le lundi 23 février, à 9 heures 1/2, en la même Eglise.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 23 janvier 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Céline-Justine VANDENWEGHE, épouse de Monsieur Emile LEMAITRE, décédée à Roubaix, le 16 décembre 1889, à l'âge de vingt-et-un ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame à Roubaix, le mercredi 28 janvier 1891, à 8 heures 1/2 pour le repos de l'âme de Dame Marie VANNIEUWENHUYSE, veuve de M. Joseph STEVENS, décédée à Roubaix, le 26 décembre 1890, dans sa 7.e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 18 janvier 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Désiré BOUCAU, ancien boulanger, époux de Dame Justine BERTEYN, décédé à Roubaix, le 24 janvier 1890, dans sa 55e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 29 janvier 1891, à 9 heures 1/2 pour le repos de l'âme de Dame Emilie SELOSSE, épouse de M. Henri LONCKE, veuve en premières noces de M. Jean-Baptiste LIBOUTON, décédée subitement à Roubaix, le 10 décembre 1890, dans sa 6.e année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

[redacted]

LES PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS À PARIS

« THERMIDOR », de Victorien Sardou à la « Comédie-Française »

Thermidor, qui a été représenté, samedi soir, à la *Comédie-Française*, est un violent réquisitoire contre le jacobinisme ; je ne crois pas que dans la forme spéciale du théâtre on ait jamais rien écrit de plus décisif. M. Sardou a groupé avec une patiente érudition qui n'exclut pas l'art, une infinité de menus faits authentiquement prouvés, démontrant tout ce qu'il y a d'odieux et d'imbécile dans les actes du gouvernement révolutionnaire et de ses agents.

M. Sardou a abordé le problème difficile de nous donner la vision de quatre points de Paris à quatre moments différents de cette terrible journée du 9 thermidor, en motivant cette quadruple évocation par une action dramatique d'autant plus intéressante qu'on la sait fort vraisemblable, sinon rigoureusement vraie, étant donné le caractère qui en est le pivot. Nul n'ignore à cette heure, après le bruit anticipé fait autour de *Thermidor*, que Labussière, un modeste comédien, entré on ne sait trop pourquoi ni comment en qualité de commis dans les bureaux du Comité du salut public, réussit à sauver des centaines de victimes dénoncées au tribunal révolutionnaire, et presque inévitablement vouées à l'échafaud. Ses révélations et les affirmations de ses contemporains ne laissent aucun doute sur le procédé qu'il employait.

Il cachait dans un tiroir fermant à clé, les dossiers qu'il voulait faire disparaître, revenait la nuit sous prétexte d'un objet oublié ou d'un travail urgent à terminer dans les bureaux déserts, faisant tremper les papiers dans une cuvette jusqu'au moment où ils ne formaient qu'une pâte, les roulait alors en boulettes et les emportait dans les poches de ses vêtements, puis les jetait dans la Seine par les fenêtres d'un établissement où il allait prendre des bains. Il s'était d'abord contenté de les faire brûler, mais il avait reconnu ensuite la supériorité de ce moyen. L'auteur ne pouvant nous le montrer en costume de bain, a choisi la pêche à la ligne comme prétexte de ses visites à la Seine pour vider ses poches.

Y avait-il l'élément d'un drame dans l'héroïsme de Labussière, héroïsme sublime par sa continuité puisqu'à chaque suppression de dossiers, le modeste employé jouait sa propre tête ? Les privilégiés qui ont assisté à la première représentation en sont convaincus, et ils l'ont prouvé en prodiguant leurs applaudissements à M. Sardou tant qu'il est resté sur ce terrain solide, mais ils ont accueilli avec une extrême réserve le dernier acte, où une péripétie pénible autant qu'inutile, aurait compromis la partie si elle n'avait pas été déjà gagnée.

Le rideau se lève au premier acte sur un joli paysage parisien près des bords de la Seine, vis-à-vis de l'île Louviers : profitant des premières heures de cette journée de Thermidor (27 juillet 1794), qui promet d'être chaude, Labussière, escorté de son commis, le petit Lupin, vient jeter dans l'eau les huit dossiers réduits par lui en bouillie la nuit précédente.

Leur attirail de pêcheurs à la ligne a pour but d'éloigner tous les soupçons ; ils se défient de la présence d'un confrère en hameçon en le suspectant de modérantisme à cause de sa perruque poudrée (il n'en faisait pas davantage), et, leur noble besogne faite, ils vont remonter sur le quai, quand survient le commandant d'artillerie Martial Hugon, un vieil ami de Labussière, tout heureux, mais encore plus étonné, de le rencontrer là.

» Il explique que, venu à Paris, pour apporter à Carnot les drapeaux conquis à Fleurus, il profite de son court séjour pour rechercher une jeune fille, Fabienne Lecoulteux, à laquelle il porte un vif intérêt. Lors d'un de ses précédents voyages, il l'a trouvée à demi-morte de froid et de faim sur la route, il s'est attaché à cette jolie et douce orpheline, seule au monde, depuis la mort de son frère, fusillé à Nantes, comme royaliste, et il l'a confiée à une vieille parente à lui, habitant rue de la Cerisaie; mais leur correspondance a été interrompue pendant un long intervalle, où il est resté prisonnier; sa parente est morte et Fabienne a disparu. Pourtant il a cru la reconnaître la veille parmi les laveuses du bateau voisin; il a vainement essayé de la rejoindre, mais il revient à tout hasard, espérant l'y revoir.

Elle paraît enfin, cette gracieuse et mignonne Mlle Lecoulteux, les lavandières lui font un mauvais parti, la traitent de Chouanne et parlent de la jeter à l'eau parce qu'elle n'a pas ri au récit de l'exécution de l'abbesse de Montmartre qu'on a menée la veille à l'échafaud dans un fauteuil ; de plus, elle porte une croix d'or au cou et elle a les mains blanches, Martial la reconnaît, vole à son secours, la délivre des mains de ces mégères. Sommé pourtant d'expliquer l'intérêt qu'il lui porte, il la donne comme sa fiancée et, pour preuve, l'embrasse publiquement, non sans provoquer en elle un violent tressaillement. Enfin, l'agent de police accourut au bruit, flairant des suspects, s'écarte et salue respectueusement en voyant la carte du comité de salut public présentée par Labussière.

Pourtant l'officier resté en tête-à-tête avec Fabienne est préoccupé de sa gêne, de son embarras; elle finit par lui en avouer la cause : « Je vous croyais mort, sur une fausse indication du comité de la guerre, lui dit elle... J'ai prononcé mes vœux devant Mgr Bonneval, évêque d'Evreux, appelé sous un déguisement dans notre petite communauté. Vous êtes en présence de sœur Marie-Madeleine qui, ne pouvant plus être à vous n'a plus voulu être à nul autre qu'à Dieu » Martial se désole, il s'efforce de prouver à Fabienne que ses vœux pourront être annulés du moment que la cause qui les a motivés n'existait pas.

— Moi mort, objecte-t-il, était la condition même de votre pacte avec le ciel. « La jeune fille est sur le point de faiblir quand on entend dans la rue le chant de la *Carmagnole* et du *Ça ira*, mêlé à celui d'un cantique; elle court à la fenêtre et voit sur une charrette, les emmenant à la Force, les Ursulines ses compagnes, accompagnées par une foule hurlante.

Au deuxième acte, nous sommes chez Bérillon, le pacifique lampiste du théâtre Mareux, sorte de Joseph Prudhomme, qui remplit inconsciemment les plus odieuses besognes imposées à la garde nationale par la Commune de Paris.

Bientôt apparaît Labussière; il vient demander à son excellente amie Mme Bérillon, de cacher Fabienne seulement pendant le temps de lui procurer un sauf-conduit jusqu'à l'armée du Nord, où Martial compte l'emmener pour l'épouser.

Presqu'aussitôt on vient l'arrêter elle-même; l'ordre d'écrou préparé contre elle à la suite d'une prétendue tentative d'assassinat sur le jacobin Héron lui est présenté par les agents de la police du comité central.

Le troisième acte nous transporte dans un salon du pavillon de Flore, aux Tuileries, transformé en bureau des prévenus; des casiers de bois blanc débordant de dossiers cachent les murs. C'est là que travaille Labussière. Pour enlever tout soupçon à ses collègues et à ses chefs et expliquer le désordre des casiers servant de prétexte aux recherches infructueuses de tant de dossiers, il s'affuble dans ce milieu, d'un air consciencieusement idiot, répond en bégayant à toutes les questions et affecte de se désintéresser des événements politiques.

Aussi laisse-t-il tout le personnel du bureau courir à la séance de la Convention qui se tient à quelques pas de là dans la salle du manège aux Tuileries, heureux de pouvoir chercher en paix le dossier de Fabienne Lecoulteux, il en a trouvé trois au même nom quand Marteau, greffier de la police municipale, lui apporte les pièces de l'instruction contre sa protégée. Héron les a fait prendre en son absence pour les vérifier, il renvoie ce dossier avec ordre de le joindre à ceux des quarante-deux personnes composant la fournée du jour. La comparution est pour trois heures, et le départ de la funèbre charrette pour cinq ou six heures. Martial, entré sur ces entrefaites, apprend du même coup l'arrestation et la mort imminente de sa fiancée.

Comment la sauver ? Les deux hommes se posent cette terrible question. « Si tu avais là d'autres dossiers du même nom, fait Martial, Marteau ne s'apercevrait pas de la substitution, mais le tribunal relèverait l'erreur, il remettrait son jugement... » Hélas ! non, répond Labussière, celle que nous enverrions serait immanquablement condamnée. » — Cependant, il suffirait de gagner un jour; de minute en minute, les employés du bureau apportent des nouvelles de la Convention.

Robespierre, attaqué, va succomber et, avec lui, le régime de la Terreur. Martial insiste pour la substitution d'un autre dossier; il les ouvre, l'une des accusées a quarante-deux ans, le double de l'âge de Fabienne. Mais, elle est mère de deux enfants ; l'autre n'a que vingt-six ans, célibataire de mœurs équivoques. Tu vois, fait-il, en pressant Labussière, une créature... » — « Une créature... humaine ! répond celui-ci. La scène est fort belle.

Vains efforts. Malgré le décret d'accusation lancé contre Robespierre, la guillotine aura les dernières raisons — et Fabienne périra.

Labussière entrevoit un unique moyen de salut, basé sur une disposition de la loi.

Mais il faudrait que Fabienne signât une déclaration pénible pour toute femme non encore mariée, impossible pour une religieuse; car, ne l'oublions pas, Mlle Lecoulteux est et demeurera sœur Marie-Madeleine tant qu'elle n'aura pas été relevée de ses vœux. Pendant dix minutes, Martial insiste pour lui arracher sa signature; les tricoteuses, mises au courant, se mêlent à la scène du haut de l'escalier, elles reconnaissent leur compagne du lavoir, prennent partie pour elle en criant qu'elles l'ont vue embrasser l'officier.

Pendant ce temps, avec une patience vraiment inconcevable Samson et son cortège attendent la fin du débat. Fabienne s'arrache enfin des bras de Martial, elle franchit la porte extérieure, Martial veut la suivre, les gendarmes s'interposent, une lutte corps à corps s'engage avec leur officier qu'il tente d'assassiner, celui-ci l'étend raide mort d'un coup de pistolet. Labussière s'élance sur le corps de Martial, en déplorant de n'avoir pu sauver la vie de son meilleur ami, qui a arraché à la mort tant d'indifférents.

Comment M. Sardou n'a-t-il pas vu que ce dernier acte gâtait l'effet de son drame? *Daniel Rochat*, représenté sur ce même théâtre lui avait cependant prouvé d'une façon surabondante l'impossibilité de transporter à la scène les questions religieuses. Peut-être a-t-il cru traiter avec convenance celle des vœux de la jeune Ursuline; il s'est trompé.

La meilleure manière de respecter la religion est de la laisser complètement en dehors du théâtre. L'imprudence y devient une pire inconvenance quand vient s'y mêler l'hypothèse d'une éventualité comme celle que l'auteur a imaginée pour retarder l'exécution de son héroïne; on devine les tortures de Fabienne, d'après le malaise éprouvé par les simples spectateurs.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

27 JANVIER 1789

Une émeute à Rennes

Le 2 juin 1788, le peuple de Rennes s'était soulevé en faveur des Etats et du Parlement de la province; le 27 janvier il se souleva contre eux; c'est que dans l'intervalle une députation de 54 membres envoyée à Paris pour soutenir leurs droits en avait rapporté des idées toutes nouvelles où le souci des libertés provinciales disparaissait devant la passion de l'égalité. Quand les Etats de la province s'ouvrirent à Rennes le 29 décembre 1788, les membres du Tiers y arrivaient avec le mandat impératif de refuser toute délibération avant d'avoir obtenu la substitution du vote par tête ou par Ordre, et une représentation pour le Tiers égale en nombre à celle des deux autres Ordres réunis; on conçoit assez la résistance qu'ils rencontrèrent, et leur refus empêchant l'Assemblée de se constituer, elle fut suspendue par un ordre du Roi le 7 janvier pour leur permettre de demander une modification de leur mandat.

Le Parlement de Rennes déclara nul l'arrêt du conseil du Roi qui autorisait les communautés urbaines et corporations à se réunir à cet effet ; sa défense n'empêcha rien, les réunions n'en furent que plus tumultueuses, et les partisans de l'ancienne constitution des Etats bretons s'étant de leur côté assemblés le 26 janvier au champ Montmorin, et s'étant rendus de là au Palais aux cris de : Vivent les Etats ! Vive le Parlement ! une rixe s'engagea entre eux et une vingtaine d'étudiants devant un café, et des coups de poing et de bâton furent échangés. Deux heures après, les étudiants avaient dévalisé toutes les boutiques d'armuriers et forcé les dépôts où les armes des compagnies bourgeoises étaient renfermées.

Le lendemain, 27, ils étaient en armes, dès le matin, bloquant le couvent des Cordeliers où 5 à 600 membres de la noblesse et du parti parlementaire s'étaient réunis dans la salle des Etats, et attaquant tous les retardataires qui s'empressaient d'y accourir, c'est ainsi que furent tués M. de Boishue sous le balcon où était sa mère, et M. de Saint-Riveult aux côtés de Chateaubriand; leur fureur fut telle qu'un étudiant refusa de prendre la main d'un noble qui venait de le sauver : « Plutôt mourir que vous rien devoir ! » un autre força à dégainer M. de Montbourcher qui passait fort indifférent à la lutte, mais celui-ci le désarma à la première passe et se jeta dans ses bras en s'écriant :

« Ah! monsieur, nous nous haïrions moins si nous nous connaissions mieux ! » Les nobles, étroitement bloqués toute la journée et toute la nuit aux Cordeliers, mais prêts à vendre chèrement leur vie, se virent forcés le 28, faute de vivres, de s'ouvrir à tout prix une communication, et dirigèrent sur leurs assaillants un feu meurtrier; la foule revint bientôt plus exaspérée, s'apprêtant à incendier le couvent, c'est alors que le commandant de la province négocia, et il ne lui fallut pas moins de trente-six heures pour cela, une convention à la suite de laquelle les deux partis déposèrent les armes, s'engageant à ne plus se provoquer.

Le chef de l'émeute était un étudiant de septième année, prévôt de l'Ecole de droit, le même qui avait dirigé le mouvement du 2 juin et que les magistrats reconnaissants avaient alors salué du nom de « général du Parlement », il jouait cette fois le rôle de général de la Révolution, et appelés par lui, Nantais et Malouins étaient déjà en marche sur Rennes. Il s'appelait Jean-Victor Moreau et avait vingt et un ans, il devait s'illustrer bientôt par d'autres combats plus utiles à la patrie, cueillir à Hohenlinden d'immortels lauriers, et tomber à vingt-quatre ans et sept mois jour pour jour, sur le champ de bataille de Dresde, frappé à mort par un boulet français.

CHOSES ET AUTRES

Sur la place du Théâtre français :
— Qu'est-ce que c'est que ça, *Thermidor* ?
— Paraît que c'est un mois.
— Un mois...... Ah ! oui, janvier, le mois du *Therme!*

∴

En police correctionnelle :
— Eh bien, prévenu, n'avez-vous rien à ajouter pour votre défense?
— Mon président, il me restait encore cent sous; je les ai donnés à mon avocat.

∴

A méditer par les bouchers. — Le tribunal correctionnel de la Seine vient de condamner M. P..., boucher à Gentilly, à trois mois de prison, 50 francs d'amende, une affiche à Gentilly et trois insertions dans différents journaux, pour vente, aux soldats du fort de Bicêtre, de viande de boucherie tuberculeuse.

∴

— Papa, qu'est-ce que c'est donc que ce Volta, à qui ses camarades donnaient toujours des coups ?
— Comment ça ?
— Oui, puisqu'on parle toujours de la *pile de Volta*!

LISTE DES MAISONS ADHÉRENTES

A L'UNION DES ACHATS

Voici la suite de la liste des maisons adhérentes :

DENTS ET DENTIERS. — *Roubaix* : M. et Mme **Rousseaux**, 37, rue du Collège.

EPICERIES. — (*Pour tous les articles sauf les sucres blanc et candi, le sel, les cristaux, les allumettes, le pétrole et l'amidon*). *Roubaix* : MM. **Boulier**, 75, rue du Tilleul; **Calier-Relof**, 11, rue de la Gare; **Delannoy**, 31, rue Descartes; **Lemoine Sandevoir**, 146, rue du Collège; **Tiberghien**, 174, rue de l'Epeule; **Orange**, 18, rue de Condé; **Oscar Florin**, place du Trichon; **Mme veuve Tonneau**, 120, rue des Longues Haies. — *Tourcoing* : **M. Douze**, 123 rue des Piats; **Mme veuve Demay**, 9, rue de Lille. — *Croix* : **MM. Decomble**, 65, rue du Trocadéro; **Duvivier Lemay**, rue de la Gare.

FAIENCES. — *Roubaix* : **M. Pille Pille**, rue du Curoir.

FLEURS ARTIFICIELLES.—*Roubaix* : **M. Coppin**, 34, rue Neuve.

FLEURS NATURELLES. — *Roubaix* ; **M. Calier-Relof**, 11, rue de la Gare. — *Croix* : **M. Apollinaire Honorez**, Grande-Rue. — *Mouveaux* : **François Delombaerde** horticulteur.

FOURRURES. *Roubaix* : **M. Delisse-Thieffry**, 77, rue de la Fosse-aux-Chênes.

GANTERIE. — *Roubaix* : **M. Reix**, 41, Grande-Rue.

GRAINES ET PLANTES SECHES. — *Roubaix* : **M. Lassée-Tourelle**, rue de la Gare.

INSTRUMENTS D'OPTIQUE. — *Roubaix* : **M. Denneulin**, 14, rue Neuve.

JERSEYS (FABRICATION DE). — *Tourcoing* : **M. Henri Lehembre**, fils, 16, rue du Château.

PAPETERIE, LIBRAIRIE, FOURNITURES DE BUREAUX. — *Roubaix* : **La librairie du « Journal de Roubaix »**, 17, rue Neuve.

LUNETTERIE.— *Roubaix* : **MM. Emile Verpoort**, 50, rue Blanchemaille ; **E. Verpoort-Courmont**, 67, rue du Fontenoy.

MACHINES A COUDRE. — *Roubaix* : **MM. Mulner-Leclercq**, 11 bis, rue de Lannoy ; **Servenay**, rue Nain.

MENUISERIE. — *Roubaix* : **MM. Courouble**, 171, rue du Collège; **F. Lebon**, rue Vallon.

MERCERIE-BONNETERIE ET ARTICLES POUR COUTOURIÈRES ET MODISTES. — *Roubaix* : **Mme Delisse-Thieffry**, 77, rue de la Fosse-aux-Chênes; **M. Fournier Chieux**, rue Nain ; **Lion-Lefebvre**, 86, rue Watt. — *Tourcoing* : **M. Calens-Boussemart**, 17, rue du Calvaire; **Mlles Caron**, 6, rue de la Mairie. — *Croix* : **M. Sénacq-Lemay**, Place St-Martin. — *Mouveaux* : **M. Eugène Chocquet**, Grande-Rue.

MODES. — *Tourcoing* : **Mme Dewez-Dhalluin**, 8, rue de Tournai; **Mlle Caron**, 6, rue de la Mairie. — *Croix* : **Mme Fibbé-Prouvost**, rue de Lille.

PARAPLUIES ET CANNES.— *Roubaix* : **M. Fraignac**, 35 bis, Grande-Rue.

PARFUMERIE. — *Roubaix* : **MM. Chaumeil**, 52, rue du Vieil-Abreuvoir; **Vantomme**, 45, rue du Collège; **Robert**, 19, rue Neuve; **Havet**, 1, rue des Lignes, demi-gros et détail. — *Tourcoing* : **J. Vanderheyden**, *Au Pauvre Diable*, 64, rue St-Jacques.

PEINTURE ET VITRERIE — *Croix* : **Mme Vve Desrumaux**, rue de Lille.

PHOTOGRAPHIE. — *Roubaix* : **MM. Elkan**, rue Pellart; **Shetlle**, rue Chanzy.

PIPES ET ARTICLES POUR FUMEURS.—*Roubaix* : **M. A. Toulet**, Grande-Rue.

PHARMACIE.—*Roubaix* : **MM. J. Duburcq** (ancienne pharmacie Sébert), cor tour St-Martin; **Hennequant**, 200 et 202, rue de l'Ommelet, gros et détail **Quaghebeurre**, 51, rue d'Inkermann; **Richer** (anc. pharmacie Lefebvre), rue du Vieil-Abreuvoir; **Taillier**, 13, rue de Monveaux, **Pharmacie du Tilleul**, 171, rue de Lannoy. — *Tourcoing* : **MM. Jules Clayes**, Place Notre-Dame ; **L. Guilbert**, 2, rue du Bocquet ; **S. Helme**, coin des rues des Piats et Winoc Chocqueel ; **Vanhoncke**, 164, rue de Menin. — *Wattrelos* : **M. J. Blanckaert**, Grande-Place.

PRIMEURS. — *Roubaix* : **MM. Oudar-Florin**, place du Trichon ; *Croix* : **H. Parent**, place Saint-Martin.

QUINCAILLERIE. — *Tourcoing* : **MM. J. Burms-Demay**, 34 rue de Gand; **H. Derveaux**, 20, rue Saint Jacques ; *Croix* : **G. Duquesnes**, place Saint-Martin.

ROBES ET MANTEAUX. — *Roubaix* : **Mlle Kilner**, 24, rue d'Inkerman.

TAILLEURS (MARCHANDS). — *Roubaix* : **MM. Alfred Vangheluwe**, rue de Tourcoing; **Alphonse Van Gheluwe**, rue de l'Epeule; **Achille Venambre**, 1, rue Pellart. — *Tourcoing* : **MM. Louis Lagnionie**, rue Saint-Jacques ; **Pierre Maes**, rue Delobel.

TAPISSERIE. — *Roubaix* : **M. Ducoulombier**, 278, rue du Tilleul.

TEINTURE ET DÉGRAISSAGE. — *Roubaix* : **M. Emile Sol**, 12, rue Nain

TÉLÉPHONES ET SONNERIES ÉLECTRIQUES. — *Roubaix* : **M. G. Lempire**, 11, rue des Loups, et 16, boulevard de Paris

TISSUS EN SOLDE. — *Roubaix* : **M. Clément Moreau**, 50, rue du Chemin-de-Fer, pour le détail seulement. — *Tourcoing* : **J.-Bte Lepoutre**, 30, rue de Calais.

SERRURIER-POÊLERIE. — *Roubaix* : **MM. Jean Monnier**, 78 rue Jacquard; **Peel**, 27, rue Daubenton; *Tourcoing* : **J. Burms-Demay**, 34, rue de Gand.

VERRES ET BOUTEILLES. — *Roubaix* : **M. Lecat**, 29, rue de Tourcoing.

VINS ET LIQUEURS. — *Roubaix* : **MM. Arduser**, 13 bis, rue de Lannoy ; **Arduser**, rue de la Fosse-aux-Chênes; **Lepers**, 1, rue Heilmann, et 124, rue de l'Epeule ; **Mme A. Messiaen**, 75, rue de l'Ommelet ; *Croix* : **Mme Veuve Demay**, 9, rue de Lille ; **Hippolyte Quivy**, rue des Ogiers.

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE ET DIVERS

Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement, dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles de mercerie, lingerie, chapellerie, etc.

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — **Paul HONORÉ**, rue des Fabricants, 28.

GUÉRISON RADICALE des MALADIES SECRÈTES
ET DES MALADIES DE LA PEAU DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX
Traitement rationnel PAR
M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE
CONSULTATIONS PARTICULIÈRES
tous les jours de 9 à 6 heures et par correspondance
23228—40411

ÉLECTRICITÉ
Téléphones, Sonneries, Porte-Voix, etc., etc.
SECURITÉ ABSOLUE !!!
Appareils de sûreté contre les vols, l'incendie, etc.
G. LEMPIRE, électricien-spécialiste
entreprend l'installation complète des appareils de sécurité contre le vol, l'incendie, etc.
Avertisseurs d'incendie à réglage automatique s'adaptant aux installations de sonneries électriques existantes.
Serrures et Gâches électriques.
Contacts de sûreté pour portes, fenêtres, *coffres-forts*, tiroirs, etc.
Contacts de sûreté doubles ressorts, sonnant repoussant, pour trappes, *coffres-forts* persiennes, croisées, etc.
Filsavertisseurs d'incendie et d'effraction, faisant fonctionner la sonnerie dès qu'on veut les couper.
Microphones espions pour entendre tout ce qui se dit dans un magasin, bureau atelier, cuisine, etc. Cet appareil peut se placer sous une tapisserie ou derrière un meuble.
S'adresser 16, Boulevard de Paris
ROUBAIX. 23241

A LA TOUR EIFFEL

Chaines argent, 2 fr. 50
REMONTOIR ARGENT, 13 fr.
Remontoirs or, argent, métal, 8 à 4,000 francs, garantis 2 à 5 ans.
22 fr. MONTRE argent, cuvette argent, à cylindre, 8 rubis, garantie 2 ans.
G. VOUILLARMET, fabt d'horlogerie, ex-président de la Société des Horlogers, 85, Rue BATTANT, à Besançon (Doubs).
Envoi gratis et franco CATALOGUE & DESSINS.
44914

A. BOUTRY, ENTREP
36, rue de l'Espérance
ROUBAIX
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
PAVAGES. Sables & Graviers
VOIES FERRÉES
NIVELLEMENT & TERRASSEMENT
COUVERTURE
Zinguerie & Plomberie

POUR FORTIFIER
Les *enfants* et les personnes faibles de la *poitrine*, de l'*estomac*, ou atteintes de *chlorose* ou d'*anémie*, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le Racahout des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par Delangrenier, à Paris. — (*Se défier des contrefaçons.*) Dépôts dans chaque ville. 25145d

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

Donner à l'enfant une préparation pectorale est un problème délicat : en effet, la plupart des enfants refusent les médicaments pour peu que la saveur en soit désagréable; et, en entre, peu des préparations usitées conviennent à l'enfance, à cause de leur énergie. La *Pâte de Regnauld* permet de résoudre cette difficulté, parce que, elle ne contient ni opium, ni aucune substance nuisible et, de plus, c'est un bonbon véritable que les enfants acceptent comme une friandise. 25444d

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS
53 Récompenses dont 29 Médailles d'Or
Le Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE c'est
L'Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, *il réagit admirablement contre* Rhumes, Refroidissements, Grippe, etc.
Fab. à Lyon, 9, c. d'Herbouville - Maison à Paris, 41, r. Richer
Exiger le nom de RICQLÈS
EN VENTE ÉGALEMENT LES
PASTILLES A LA MENTHE DE RICQLÈS
25374

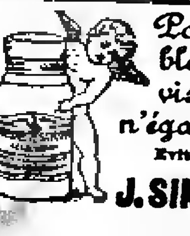
Pour adoucir, velouter, blanchir la peau du visage et des mains rien n'égale la Crème Simon.
Evitez les contrefaçons étrangères.
J. SIMON — Rue de Provence, 36, PARIS. — Rue de Béarn, 41, LYON.
25147

OCCASION UNIQUE ;
RHUM VIEUX
A 2 FRANCS 50 LE LITRE
EAU-DE-VIE DE VIN
SUPERFINE
A 1 FRANC 80 LE LITRE
MALAGA QUALITÉ EXTRA
A 1 FRANC 60 LA BOUTEILLE
Chez Mme Alfred Messiaen, 75, rue de l'Ommelet, à quelques mètres de la rue Pellart, Roubaix.

Assurance contre le FEU et le VOL
Les Coffres-Forts GRUSON tout en fer et blindés d'acier
NOUVELLE FERMETURE
Fabrique et Magasin, 21, Rue Royale, 21, LILLE.
24953

MARCHÉS A TERME

Cours du 27 Janvier 1891

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 QUAL. A FABRIQUE — Cote précéd	TYPE 1 — Cote dujour	TYPE 2 QUALITÉ COURANTE — Cote précéd	TYPE 2 — Cote dujour	TYPE BF — Cote précéd	TYPE BF — Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Q. COUR. A CHAINE — Cote précéd	TYPE A — Cote dujour	TYPE B Q. B. M. A TRAME — Cote précéd	TYPE B — Cote dujour	TYPE C Q. SEC. A TRAME — Cote précéd	TYPE C — Cote dujour	TYPE AB QUAL. Pr TEINTURE — Cote précéd	TYPE AB — Cote dujour	ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Belge T — Cote précéd	Belge T — Cote dujour	Allemands B — Cote précéd	Allemands B — Cote dujour	Allemands M — Cote précéd	Allemands M — Cote dujour
Janvier	5.35		5.25		5.30								6.05		5.35		5.35		5.45	
Février	5.325	5.30	5.25		5.275								5.30	5.90	5.325	5.325	5.325	5.325	5.45	5.45
Mars	5.40	5.40	5.25	5.275	5.25	5.25							5.90	5.95			5.35	5.35		
Avril	5.425	5.40	5.25	5.275	5.25	5.25							5.85				5.35	5.375		
Mai	5.45	5.45	5.375	5.275	5.25	5.25							5.90	5.90			5.35	5.375		
Juin	5.475	5.475	5.25	5.275	5.25	5.275							5.90	5.90			5.375	5.40		
Juillet	5.475				5.25												5.375	5.40		
Août	5.50	5.50															5.375	5.40		
Septembre	5.60																5.375	5.40		
Octobre	5.62																5.375	5.40		
Novembre																	5.375	5.40		
Décembre																	5.375	5.40		

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précéd MARCHES	TYPE B — Cote dujour MARCHES	TYPE C Buenos-Ayres d'Anvers — Cote précéd MARCHES	TYPE C — Cote dujour MARCHES	REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique — Cote précéd	TYPE 1 — Cote dujour	TYPE 2 Qual. courante — Cote précéd	TYPE 2 — Cote dujour	TYPE SUPRA irréductible — Cote précéd	TYPE SUPRA — Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaine — Cote précéd	TYPE A — Cote dujour	TYPE B Qual. b. moyen à trame — Cote précéd	TYPE B — Cote dujour	TYPE C Qual. seconde à trame — Cote précéd	TYPE C — Cote dujour	LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. conr. 36 0/0 — Cote précéd	LE HAVRE — Cote dujour	ANVERS par télégraphe — B.-Ayres Prima conrant 34 0/0 — Cote précéd	ANVERS — Cote dujour
Janvier	4.35										6.05		5.90				1.55	1.56		
Février	4.35	4.325									6.00		5.775				1.58	1.58		
Mars	4.35	4.35									6.00		5.775				1.59	1.59		
Avril	4.35	4.35									6.00		5.775				1.595	1.595		
Mai	4.35	4.35									6.00		5.775				1.60	1.60		
Juin	4.375	4.375									6.00		5.775				1.61	1.61		
Juillet	4.375	4.375											5.775				1.62	1.62		
Août	4.40	4.40											5.775				1.63	1.63		
Septembre	4.40	4.40											5.775				1.635	1.635		
Octobre	4.40	4.40											5.775				1.64	1.64		
Novembre																	1.645	1.645		
Décembre																				